

AIDES FINANCIERES POUR LES JEUNES DES ECOLES DE GOLF DU GARD

Afin d'aider nos jeunes golfeurs et golfeuses du Gard qui participent aux compétitions de la Ligue, le Comité Départemental a décidé de contribuer aux dépenses entraînées par ces participations selon les dispositions ci-dessous :

Participation aux « CAMIR » - Le Comité départemental participera aux frais d'inscriptions fixés à 30 € selon les règles ci-après :

- Participation à 1 CAMIR : Aide CD = 0 (coût pour parents = 30 €)
- « « 2 CAMIR : « « = 15 € « « « = 45 €
- « « 3 CAMIR : « « = 45 € « « « = 45 €

Ces aides seront versées à l'issue des 3 CAMIR qui auront lieu les 26 et 27 avril à Campagne les 17 et 18 mai à Carcassonne et les 7 et 8 juin à Massane.

Participation au « MIR » - Pour les sélectionnés du Gard au MIR qui se disputera du 2 au 4 juillet sur le Golf de Miramas, le Comité Départemental prendra en charge le droit d'inscription de 45 €.

Championnat de France des Jeunes - Le Comité Départemental proposera une aide de 200 € aux jeunes qualifiés pour disputer le championnat de France.

Des aides financières (déplacements, hébergement, participation à des stages) pourront être étudiées ponctuellement.

L'ensemble de ces aides ne seront versées qu'après acceptation de la sélection et participation aux épreuves concernées. Si elles interviennent en complément d'autres financements accordés par les clubs ou associations sportives, elles seront limitées au défraiement total des événements concernés.

Nîmes le 4 mars 2008.

Le Président